



BÂTIMENT DURABLE

L'actualité régionale du 1^{er} trimestre 2014





SOMMAIRE

◆ Logement

- Rénovation énergétique du parc existant
page | 04
- Performance énergétique du parc neuf
page | 07

◆ Tertiaire

- Performance énergétique du parc de Bâtiments tertiaires neufs et existant
page | 08

◆ Adaptation de la filière

- Adaptation des entreprises du Bâtiment et de la maîtrise d'œuvre
page | 09

PRÉSENTATION DE LA CERC

La CERC, observatoire du BTP en Région

La CERC a pour vocation de fournir aux acteurs régionaux et locaux de la filière de la construction des études et des analyses ciblées qui facilitent leur prise de décision.

Pour mener à bien ce rôle d'observatoire du BTP en Région, la CERC a développé des savoir-faire en matière d'études et de diagnostic, une expertise sur l'économie du secteur du BTP et une capacité à travailler en partenariat avec les acteurs locaux.

La CERC est par ailleurs membre du réseau national des CERC qui s'est constitué avec deux objectifs : consolider les travaux régionaux, permettre des analyses et comparaisons interrégionales.

Un changement dans la continuité

Avec ce numéro du printemps 2014, le baromètre « Bâtiment durable » change de formule pour répondre mieux encore aux attentes de l'ensemble des partenaires de la Cellule Economique Régionale. Cette nouvelle offre s'articule autour de deux documents, l'un trimestriel, l'autre annuel.

Un tableau de bord trimestriel

Chaque trimestre, un « digest » donnera un rapide aperçu des évolutions en cours. Ce document d'une dizaine de pages n'abordera alors que les problématiques qui font l'actualité du secteur de la construction. Il consacrera ainsi une part importante à la rénovation énergétique et mettra l'accent sur des dispositifs d'aide, du type guichet unique. Avec ce trimestriel « allégé », les acteurs de la filière disposeront donc d'un outil efficient d'aide à la décision qui leur fournira rapidement les informations conjoncturelles dont ils ont effectivement besoin.

Un bilan annuel

Outre ce trimestriel synthétique, les partenaires de la CERC disposeront en cours d'année d'un document qui présentera un bilan annuel très complet de l'activité de la filière. Cette périodicité permettra une analyse sur longue période de l'ensemble des données du secteur, analyse sur laquelle la CERC pourra s'appuyer pour proposer une mise en perspective utile aux parties prenantes de la construction. Ce bilan annuel va quantifier l'impact des politiques publiques, en particulier la deuxième phase du Plan de rénovation énergétique de l'habitat.

Trois points clés :

◆ Le CIDD (p.4)

Les propriétaires occupants semblent plébisciter le Crédit d'impôts développement durable (CIDD) pour leurs travaux d'amélioration énergétique : en Nord-Pas de Calais, plus de 60 000 actions financées en 2013.

◆ Les Espaces Info Energie (p.6)

Le numéro unique est bien sollicité en Nord-Pas de Calais. La région recense 26 Espaces Info Energie et 13 points rénovation ANAH.

◆ Les qualifications RGE (p.9)

Fin mars 2014, la région comptait 769 qualifications « Reconnu Garant de l'Environnement », nombre en hausse depuis quelques mois.

L'actualité en bref en Nord-Pas de Calais...

LES LOGEMENTS COLLECTIFS & PARTICULIERS



Rénovation énergétique du **parc de logements existant...** Recul de l'éco-PTZ mais forte progression du programme "Habiter mieux"

PARC
RÉNOVÉ

5 623	demandes de labellisation BBC rénovation (cumul au T1 2014, évol. 1 an)	+3%	▲
464	éco-PTZ distribués au 4 ^o trimestre 2013 (évol. 1 an)	-7%	▼
482	logements aidés "Habiter mieux" de l'ANAH au 1 ^o trimestre 2014 (évol. 1 an)	+305%	▲
33 275	GWh cumac : Certificats d'Economie d'Energie cumulés à fin mars 2014 (évol. 1 an)	+35%	▲

Performance énergétique sur le **logement neuf...** Recul de la part de logements construits avec demande de labellisation

PARC
NEUF

3 713	Igts mis en chantier (situation cumul 3 mois à fin mars 2014, évol. 1 an)	-15%	▼
34 547	demandes de labellisation BBC en Igts neufs (cumul au T1 2014, évol. 1 an)	+13%	▲
22%	des Igts mis en chantier avec demande de labellisation au 1 ^o trimestre 2014 (évol. 1 an)	-11 pts	▼

Performance énergétique des **locaux neufs et existants...** Stagnation des demandes de labellisations BBC

LES BÂTIMENTS TERTIAIRES



214 265	m ² de locaux tertiaires mis en chantier (sur 3 mois à fin mars 2014, évol. 1 an)	+28%	▲
195 390	m ² de locaux <u>neufs</u> avec demande de labellisation BBC (cumul au T1 2014, évol. 1 an)	+2%	=
36 904	m ² de locaux <u>existants</u> avec demande de labellisation BBC (cumul au T1 2014, évol. 1 an)	0%	=

LA FILIÈRE PROFESSIONNELLE



Adaptation de la filière... Augmentation du nombre de professionnels RGE et des bureaux d'études qualifiés

769	mentions Reconnu Garant de l'Environnement (RGE) délivrées au 31 mars 2014 (évol. 1 trimestre)	+18%	▲
52	bureaux d'études qualifiés OPQIBI - RGE (situation à avril 2014, évol. sur 3 mois)	+136%	▲
14	Experts en Rénovation Énergétique (T3 2013, évol. 1 an)	+16%	▲



CONJONCTURE

1 650 600 résidences principales en Nord-Pas de Calais, 63% construites avant 1975

305 000 logements sociaux, soit 18,5% des résidences principales

3% du parc sont des résidences secondaires

Source : SOeS, Filocom

Activité entretien-rénovation de logements

Au cours du 3^e trimestre (évol 1 an) - en solde d'opinion

Source : MEDDE

Note : Solde d'opinion : écart entre % des réponses « en hausse » et % des réponses « en baisse ».

Nord-Pas de Calais

France

- 11 ▼

- 13 ▼

POTENTIEL DE RÉNOVATION

91% des résidences principales consomment plus de 150 kWh/m²/an

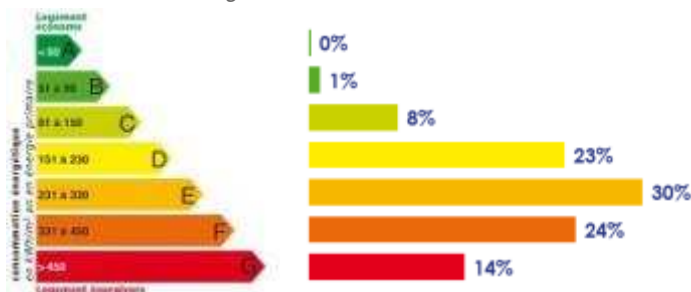
L'objectif SRCAE (Schéma Régional Air Climat Énergie) de baisse des consommations énergétiques concerne **91% des résidences principales** du Nord-Pas de Calais (étiquettes D,E,F et G). Ces logements les plus énergivores (consommation > 150 kWh/m²/an) constituent la cible principale des travaux de rénovation à effectuer.

Un potentiel de rénovation énergétique du parc de logements du Nord-Pas de Calais estimé à 28 milliards d'euros.

Répartition des logements en résidences principales selon leur étiquette énergétique en Nord-Pas de Calais (étiquette de type facture)

Unité : nombre de logements

Source : Energie demain – modèle EnerterWEB 2011



Le CIDD : un levier à la rénovation énergétique

Une forte utilisation du Crédit d'Impôt lié à la Qualité environnementale de l'habitation principale (CIDD) en Nord - Pas de Calais en 2013.

En effet, **62 893 actions** en faveur de l'amélioration énergétique des logements des propriétaires occupants ont été financées par le CIDD en 2013 en Nord - Pas de Calais.

Ceci représente en moyenne **6,8 actions pour 100 propriétaires occupants** qui ont été financées par le CIDD. A noter toutefois, qu'un même propriétaire a pu engager une seule ou plusieurs actions de travaux.

Dans le cadre de ce dispositif, **plus de 221 M€ de travaux et équipements** ont été engagés en Nord - Pas de Calais.

Le montant des dépenses retenu pour le calcul est un montant minimum des travaux réellement entrepris. En effet, selon le type de travaux, la main d'œuvre peut être comprise ou non et les montants de certains travaux sont plafonnés.

Le CIDD est une disposition fiscale permettant aux ménages de déduire de leur impôt sur le revenu une partie des dépenses réalisées pour certains travaux d'amélioration énergétique réalisés dans leur résidence principale.

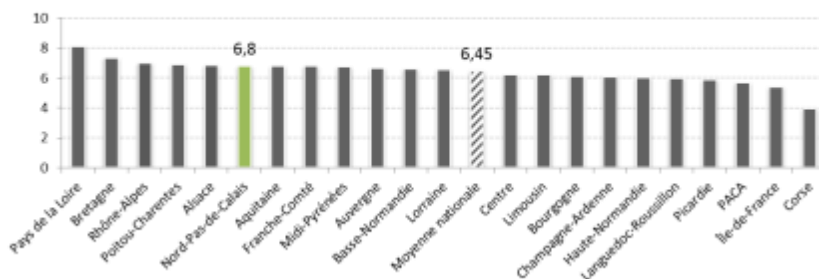
Nombre d'actions liées au CIDD, Montant des dépenses retenu pour le calcul du CIDD* par département pour l'habitation principale en 2013 (base : revenus 2012)

Unité : nombre et euros - Source : DGFIP



Nombre moyen d'actions financées par le Cidd pour l'habitation principale en 2013 (sur les revenus 2012) par région

Unité : nombre pour 100 propriétaires occupants - Source : DGFIP, INSEE RP 2010



LES LEVIERS POTENTIELS



D'autres leviers que l'éco-PTZ s'installent

464 éco-PTZ distribués au 4^{ème} trimestre 2013, soit -7% comparé au même trimestre 2012. Au total, 7 406 éco-PTZ ont été distribués en Nord-Pas de Calais, ce qui représente seulement 0,5% des logements éligibles au dispositif. Le montant moyen des travaux réalisés au 4^{ème} trimestre 2013 s'élève à 19 120 €, soit +6% sur un an.

2 771 logements ont été réhabilités en Nord-Pas de Calais dans le cadre du dispositif « Habiter mieux » depuis sa mise en place. Au 1^{er} trimestre 2014, 482 logements ont été subventionnés.

L'objectif de ce programme est d'aider des ménages aux ressources modestes et des locataires du parc privé (via leurs bailleurs) à améliorer leur logement par des travaux de rénovation thermique efficaces, afin de gagner en confort et en qualité de vie. A partir de fin juin 2013, le dispositif est ouvert aux Propriétaires Bailleurs. De plus, les plafonds de revenus ouvrant droit à cette aide ont été rehaussés afin de permettre à un plus grand nombre de foyers modestes d'en bénéficier.

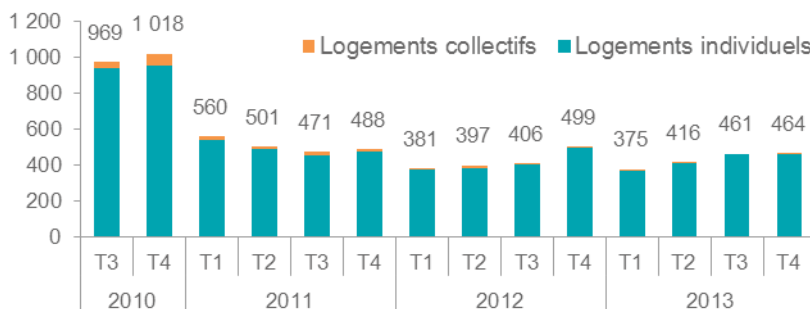
Prime de 1 350€ : 440 dossiers sont engagés depuis le début du dispositif. La prime de 1 350€ est mise en place pour aider les ménages aux revenus moyens à financer des travaux de rénovation énergétique de leur logement, pour une durée de 2 ans.

115 opérations (soit 7 034 logements) ont bénéficiées d'un éco-PLS (éco-prêt pour le logement social) au 31 décembre 2013 et 53 opérations (soit 1 900 logements) étaient engagées. Le montant moyen des travaux réalisés depuis le début du dispositif est de 41 377 € par logement.

Le volume de Certificats d'Economie d'Energie délivrés en Nord-Pas de Calais atteint 33 275 GWh cumac (tous secteurs confondus), soit un ratio de 8,2 pour 1 000 habitants (contre une moyenne nationale de 7,9).

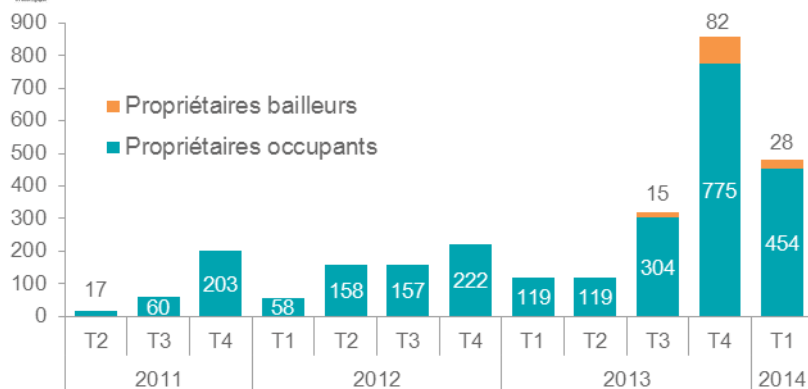
Cette mesure repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par les Pouvoirs Publics sur une période donnée aux vendeurs d'énergie (électricité, gaz, fioul domestique...) comme EDF, Total, SIPLEC, ...

Distribution d'éco-PTZ en Nord-Pas de Calais par trimestre
Unité : Nombre d'éco-PTZ - Source : SGFGAS



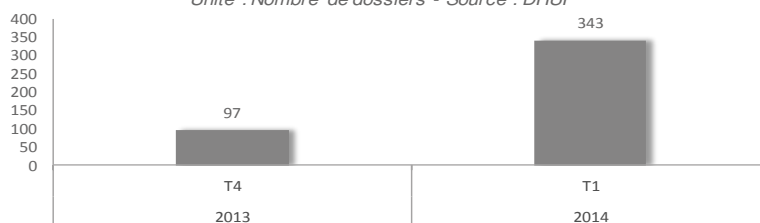
Evolution du programme "Habiter mieux" de l'ANAH en Nord-Pas de Calais

Unité : Nombre de logements - Source : ANAH



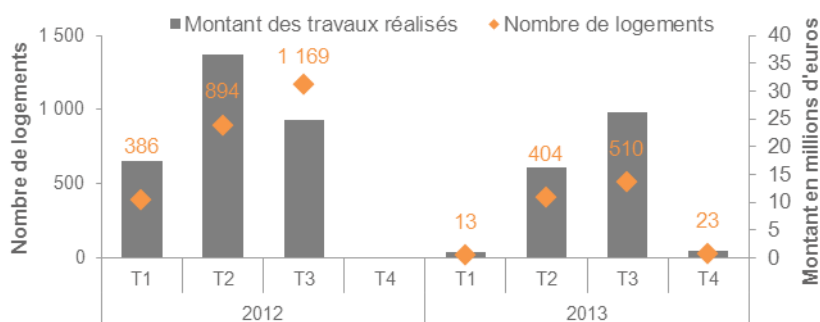
Nombre de dossiers de demandes de prime à 1350 euros engagés dans la région Nord-Pas-de-Calais par date d'instruction

Unité : Nombre de dossiers - Source : DHUP



Distribution d'éco-PLS en Nord-Pas de Calais (dossiers signés)

Source : Caisse des dépôts, DREAL



LES LEVIERS POTENTIELS



CE QUE L'ON APPREND PAR AILLEURS :

Selon l'étude OPEN 2011 de l'ADEME, 38,4 milliards d'€ HT ont été dépensés par les ménages français en entretien-amélioration des logements en 2010, dont 14,3 milliards en travaux ayant un impact énergétique.



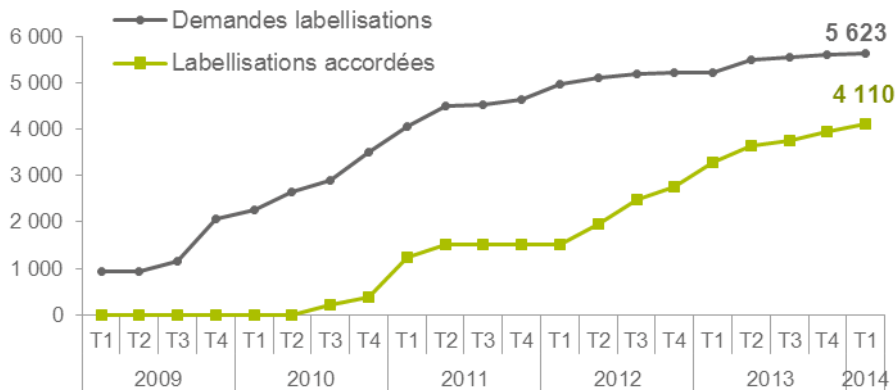
Progression des demandes de labellisation BBC rénovation



Evolution des demandes et des accords de labellisations BBC rénovation en Nord-Pas de Calais

Unité : Nombre de logements cumulés
Source : BBC - Effinergie

5 623 demandes de labellisations BBC rénovation cumulées au 1^{er} trimestre 2014, soit +2,8% en un an. Dont 374 logements individuels cumulés au 1^{er} trimestre 2014.



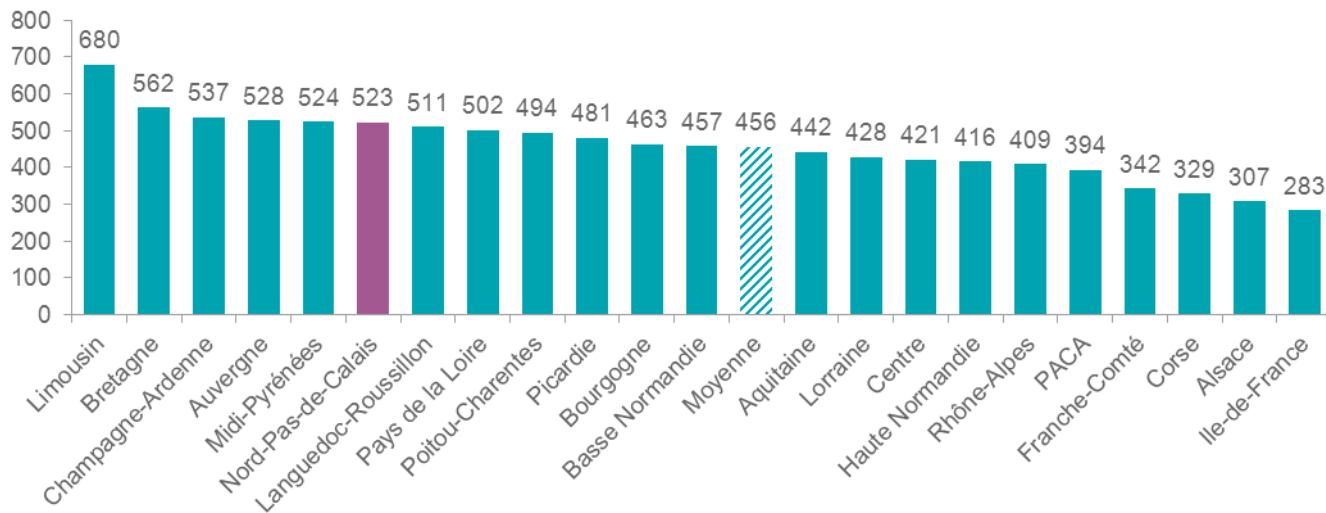
Guichet unique

Les habitants du Nord-Pas de Calais ont plus eu recours au Guichet unique (créé en septembre 2013) que dans les autres régions : indice de 523 appels reçus par million d'habitants (contre un indice moyen de 456 en France) sur la période du 19 septembre au 22 novembre 2013.



Activité du PRIS - classement des régions

Unité : indice du nombre d'appels reçus par million d'habitants - Source : ADEME - Décembre 2013



CE QUE L'ON APPREND PAR AILLEURS :

Selon les chiffres clés 2013 de l'ADEME, le nombre de français conseillés par les EIE a augmenté de 40 % par rapport à 2012 et de 70% pour la période de septembre à décembre 2013.



Baisse des mises en chantier de logements

Logements mis en chantier

Sur 3 mois à fin mars 2014 (évol 1 an)
Source : Sitadel2

Nord-Pas de Calais

3 713 log. -15,1% ▼

France

72 520 log. -10,5% ▼

Ralentissement des demandes de labellisations BBC depuis le passage à la RT2012

Les demandes de labellisation BBC neuf continuent de progresser avec **34 547** demandes depuis le lancement du label BBC, soit +13% sur un an. A fin mars 2014, le label Effinergie + représente 3% des demandes cumulées.

Avec l'entrée en vigueur de la RT2012, les constructions BBC deviennent la norme. Par ailleurs, afin d'anticiper les évolutions réglementaires, l'association Effinergie a créé les labels Effinergie + (correspondant globalement à un niveau de performance RT2012 -20% ou RT2012 -10%) et BEPOS (Bâtiment à Energie Positive, potentielle future RT 2020).

22% des logements mis en chantier au 1^{er} trimestre 2014 ont fait l'objet d'une demande de labellisation BBC neuf.

16 424 logements ont été labellisés BBC depuis le lancement du label. Le nombre de labellisations a augmenté de 82% en un an. Progression à mettre en perspective avec la hausse des demandes de 2011-2012 (environ 2 ans entre la demande et la labellisation).

3 logements certifiés Minergie (définitif) dont 2 certifiés Minergie Plus (Passif) au 31 mars 2014.

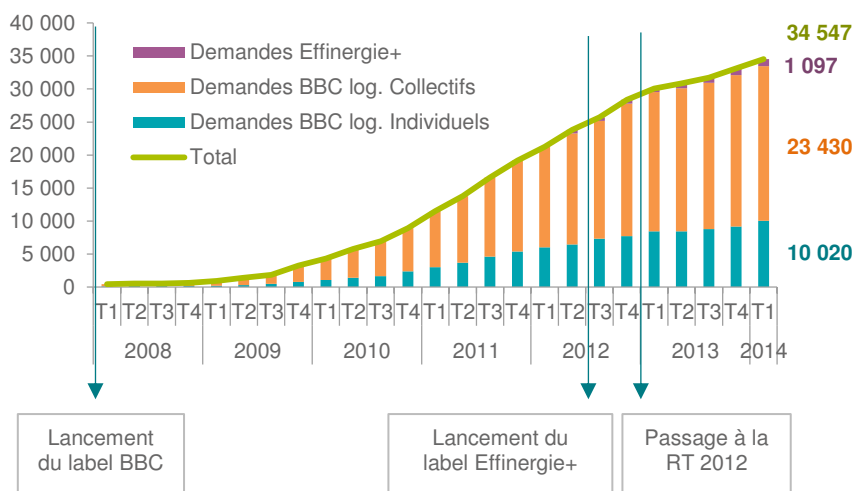
8 maisons neuves passives certifiées PassivHaus en Nord-Pas de Calais, dont 4 logements individuels groupés. La consommation énergétique de ces maisons est très basse voire compensée par d'autres sources énergétiques (panneaux solaires,...).

Source : www.passivhausprojekte.de



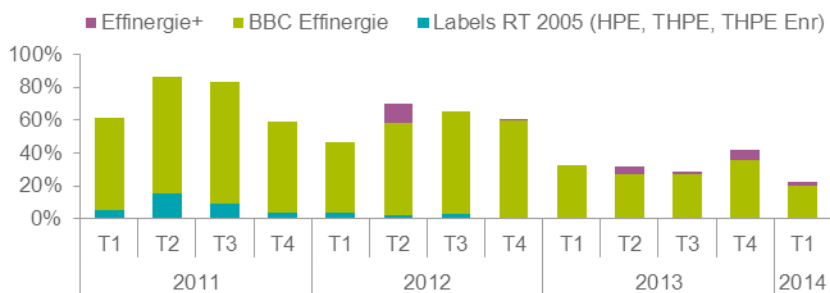
Evolution des demandes de labellisations BBC de logements neufs en Nord-Pas de Calais

Unité : Nombre de logements cumulés - Source : BBC - Effinergie



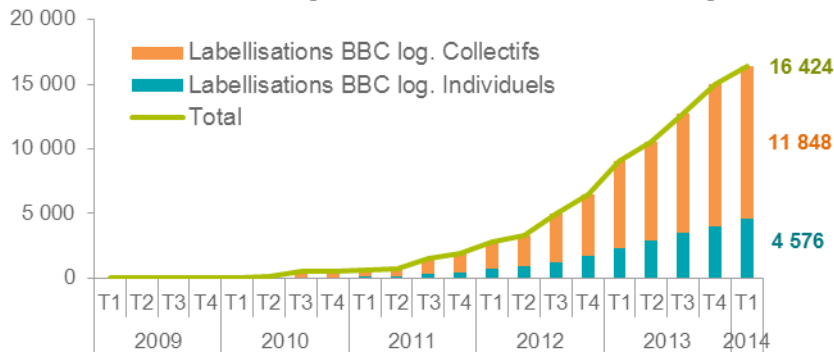
Part des demandes de labellisations énergétiques sur les logements mis en chantier en Nord-Pas de Calais par trimestre

Unité : % - Source : BBC - Effinergie, CERQUAL, Sit@del



Evolution des labellisations BBC de logements neufs accordées en Nord-Pas de Calais

Unité : Nombre de logements cumulés - Source : BBC - Effinergie





Quelle est l'évolution de la performance énergétique des bâtiments tertiaires ?

CONJONCTURE

30% de bâtiments tertiaires publics, 70% de bâtiments tertiaires privés

PARC RÉNOVÉ

Activité entretien-rénovation de locaux

Au cours du 3^e trimestre (évol 1 an) - en solde d'opinion
Source : MEDDE

Note : Solde d'opinion : écart entre % des réponses « en hausse » et % des réponses « en baisse ».

Nord-Pas de Calais

- 13 ▼

France

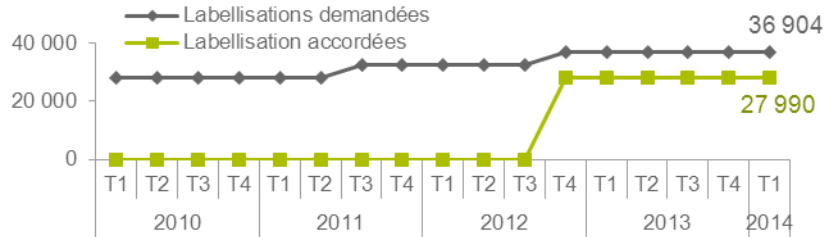
- 13 ▼

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Pas de nouvelles labellisations BBC rénovation de bâtiments tertiaires

Dans le secteur de la rénovation des bâtiments tertiaires, les labellisations comme les demandes stagnent et restent très faibles. Depuis la mise en place du label, (5 opérations (36 904 m²) ont fait l'objet d'une demande de labellisation BBC rénovation, seule une opération a été labellisée.

Evolution des demandes et accords de labellisations BBC rénovation pour les bâtiments tertiaires en Nord-Pas de Calais
Unité : Surface de locaux cumulés en m² - Source : BBC - Effinergie



CONJONCTURE

Reprise des mises en chantier de locaux tertiaires

PARC NEUF

Surface de locaux tertiaires mis en chantier

Sur 3 mois à fin mars 2014 (évol 1 an) - en milliers de m²
Source : SitadeI2

Nord-Pas de Calais

214 mill. m² +28,4% ▲

France

3 338 mill. m² -11,9% ▼

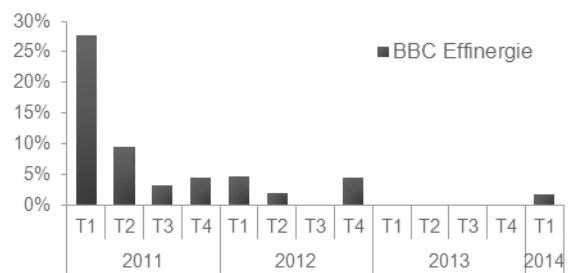
Légère reprise des demandes de labellisations BBC neuf

Après un an de stagnation, 2 nouvelles opérations tertiaires ont fait l'objet d'une demande de labellisation BBC neuf en 2014. Au total, 54 opérations représentant 195 390 m² ont fait l'objet d'une demande de labellisation.

Evolution des demandes et accords de labellisations BBC neuf en Nord-Pas de Calais
Unité : Surface de locaux cumulés en m² - Source : BBC - Effinergie



Part des demandes de labellisations énergétiques sur les bâtiments tertiaires mis en chantier en Nord-Pas de Calais par trimestre
Unité : % - Source : BBC - Effinergie, Sit@del



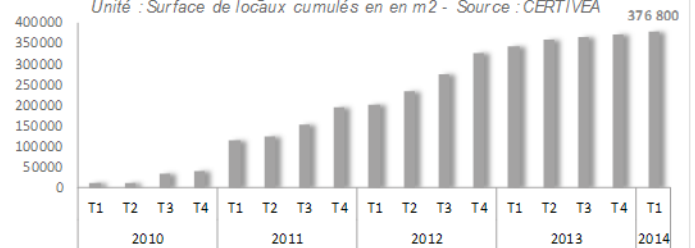
PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

Lente progression des démarches QEB (Qualité Environnementale des Bâtiments), avec 376 800 m² à la fin du 1^{er} trimestre 2014, soit +25% sur un an.

Note : les surfaces sont depuis le 1er mars 2012 mesurées en «Surface plancher» en remplacement de la notion de SHON. La «Surface plancher» est souvent inférieure de 5% à 15% à la SHON.



Bâtiments tertiaires engagés dans une démarche QEB dans la région Nord-Pas-de-Calais
Unité : Surface de locaux cumulés en m² - Source : CERTIVEA



A suivre les CPE (Contrats de Performance Énergétique) :

Le CPE est un partenariat entre un maître d'ouvrage et un opérateur où est fixé un objectif d'efficacité énergétique. Il garantit, contractuellement, une diminution des consommations énergétiques d'un ou de plusieurs bâtiments.



Comment s'adapte la filière ?

STRUCTURE DE LA FILIÈRE

ENTREPRISES DU BTP

Sources : INSEE, DARES

	Nord-Pas de Calais		France	
Nombre d'établissements Bâtiment au 01/01/2012 (évol 1 an)	15 719 étab.	+2,2% ▲	478 788 étab.	+4,5% ▲
Emplois salariés dans le BTP à la fin du 4 ^e trimestre 2013 (évol 1 an)	81 633 sal.	-2,2% ▼	1 437 661 sal.	-1,9% ▼
Intérimaires Bâtiment au 4 ^e trimestre 2013 (évol 1 an)	4 811 ETP	-8,4% ▼	96 157 ETP	+0,7% =
Demandeurs d'emplois BTP (cat. A) à fin décembre 2013 (évol 1 an)	21 746 DEFM	+3,5% ▲	321 090 DEFM	+6,4% ▲

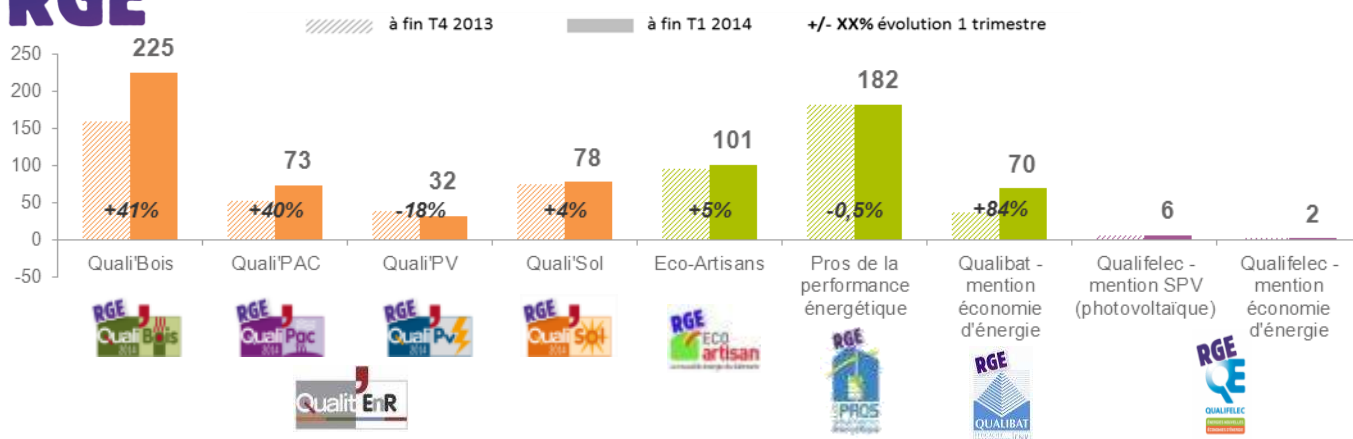
La filière se prépare aux nouvelles réglementations

769 signes de reconnaissance RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) recensés à fin mars 2014 en Nord-Pas de Calais

RGE

Evolution des marques RGE à fin mars 2014 (évolution 1 trimestre)

Unité : nombre de mentions recensées - Sources (CAPEB, FFB, Qualit'EnR, Qualibat, Qualifelec)



Note : le nombre de signes est différent du nombre d'entreprises qualifiées, en effet une seule entreprise peut avoir plusieurs signes de reconnaissance. Depuis de 1^{er} janvier 2014, les marques Eco-artisans et Pros de la perf. énergétique intègrent la nomenclature Qualibat.



2 430 stages de formation FEEBat (Formation aux Economies d'Energie dans le Bâtiment) enregistrées à la fin de l'année 2013, soit une évolution de +42% sur un an.

STRUCTURE DE LA FILIÈRE

MAITRISE D'ŒUVRE

991 architectes et 379 sociétés d'architectes inscrits au tableau de l'Ordre fin mars 2014 en Nord-Pas de Calais

75 bureaux d'études adhérents au CINOV* fin mars 2014 en Nord-Pas de Calais

* Fédération des syndicats des métiers de la prestation intellectuelle du Conseil, de l'Ingénierie et du Numérique

Les bureaux d'études anticipent de nouvelles réglementations



37 bureaux d'études pour 52 qualifications QEB (Qualité Environnementale des Bâtiments) au 23 avril 2014. Ces dernières permettent la reconnaissance de la compétence et du professionnalisme du prestataire d'ingénierie.



52 bureaux d'études qualifiés RGE au 23 avril 2014, signe de qualité délivrés aux professionnels réalisant des prestations intellectuelles pour la performance énergétique des bâtiments et des installations d'ENR.



14 experts en rénovation énergétique à octobre 2013 soit une évolution de +16% par rapport au 1er juillet 2013. Cette certification reconnaît les compétences dans l'approche globale de travaux de rénovation énergétique.

ADAPTATION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE



CE QUE L'ON APPREND PAR AILLEURS :

L'évolution du cadre réglementaire avec la mise en application de l'éco-conditionnalité au 1er juillet 2014, conduit les professionnels à adapter leurs pratiques. A partir de cette date, seuls les entreprises et artisans titulaires de la mention « Reconnu Garant de l'Environnement » pourront réaliser des travaux financés par l'éco-prêt à taux zéro et par le CIDD (au 1^{er} janvier 2015).

AVEC LE CONCOURS ...

des partenaires de la CERC :



Institut national de la statistique
et des études économiques



NORD
PAS-DE-CALAIS



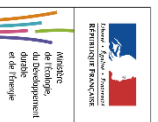
ASSOCIATION RÉGIONALE POUR L'HABITAT
Nord-Pas-de-Calais

Et le soutien financier de la DREAL ...



Ministère
de l'écologie,
du Développement
durable
et de l'énergie

et des membres du GIE Réseau des CERC :



Ministère
de l'énergie,
du Développement
durable
et de l'énergie



Cellule Economique Régionale pour la Construction Nord-Pas de Calais

44 rue de Tournai

BP 259 – 59019 Lille Cedex

Tél. : 03 20 40 53 39 | Fax : 03 20 40 54 58 | Mèl : cernordpasdecalais@ji-carre.net

Site régional : www.cernordpasdecalais.fr | site national : www.cerc-actu.com